

M. Winch: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il répondre à la partie de ma question qui a trait à l'OTAN? Le cabinet a-t-il décidé que le Canada se retirerait de l'OTAN? La question figure-t-elle à l'ordre du jour de la semaine prochaine, et y sera-t-elle discutée? Le Canada va-t-il se retirer de l'OTAN? Voilà ce que je voudrais savoir.

L'hon. M. Martin: Il n'y a pas d'entente prévoyant le retrait des pays membres de l'OTAN. En 1968, ils pourront signifier leur intention de ne plus en faire partie. Le Canada est membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord et il n'y a aucun changement de politique sous ce rapport.

M. Frank Howard (Skeena): Une question supplémentaire au ministre de la Défense nationale. Puis-je demander au ministre si les missiles Bomarc actuellement installés au Canada sont en voie de disparaître ou s'ils ont déjà été enlevés et seront remplacés par autre chose?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): La situation n'est pas modifiée actuellement en ce qui concerne les projectiles Bomarc.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE D'UNE MISSION DES PAYS ÉMERGENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, tandis que j'ai la parole, je voudrais vous signaler qu'à la tribune de l'Orateur se trouvent aujourd'hui les membres d'une mission de bonne entente des pays émergents, qui sont de passage ici avant de se rendre à une réunion de l'UNCTAD qui doit avoir lieu à Delhi au cours des prochains mois. Il s'agit d'éminents représentants du Brésil, du Ghana, du Pakistan, du Venezuela, du Chili et de la Thaïlande. Nous sommes tous très heureux de les accueillir dans notre pays. *(Applaudissements)*

[Français]

LA SÉCURITÉ NATIONALE

A PROPOS D'UN VOL D'ARMES AU CAP-DE-LA-MADELEINE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'honorable solliciteur général. Je voudrais lui demander si la Gendarmerie royale du Canada a été appelée à faire enquête au sujet du vol de fusils de chasse qui a eu lieu au

cours de la dernière fin de semaine au Cap-de-la-Madeleine?

[Traduction]

L'hon. L. T. Pennell (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, puis-je tenir cette question pour préavis?

LES AÉROPORTS

PROTESTATION CONTRE LE PRÉTENDU MONO- POLE DE COMPAGNIES DE TAXI

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Ralph Cowan (York-Humber): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Hier, lorsque nous parlions de la concurrence entre les lignes aériennes du Pacifique-Canadien et Air Canada, le ministre a déclaré, comme on le voit à la page 5060 du Hansard:

De l'avis de bien des gens, un tantinet de concurrence est très salubre à la fois sur les parcours internationaux et intérieurs et il contribue à tenir les lignes aériennes sur le qui-vive, fournissant ainsi au public voyageur le genre de services auxquels il a droit.

J'aimerais demander au ministre quand la concurrence jouera-t-elle pour les compagnies monopolistes de taxi qui desservent présentement l'aéroport Malton, l'aéroport de Dorval et celui de Vancouver?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je fais faire une analyse minutieuse de ces déclarations afin d'établir la conformité ou le manque de conformité à l'égard du principe en cause.

[Plus tard]

M. M. W. Martin (Timmins): Je veux poser au ministre des Transports une question, à propos du service de taxi des aéroports et qui se rattache à la question du député de York-Humber. Le ministre sait-il que le temps passé par les voyageurs à attendre dans les limousines qui partent de l'aéroport d'Ottawa égale celui du trajet aérien de Toronto à Ottawa? Ne voit-il pas là un effort en vue d'attirer au service de taxis les clients du service de limousines, dont la compagnie en cause possède aussi le monopole?

L'hon. M. Hellyer: Je serais heureux de recevoir du député les détails concernant des cas précis dans lesquels il a l'impression que le service laisse à désirer; je promets de les étudier afin de déterminer s'il y a moyen d'améliorer le service.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire?